



Bulletin Officiel

N° 4143 Jeudi 05 Juillet 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 2

AVIS DE NOTATION

AIL 3-4

ATTIJARI LEASING 4

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO ET AGE

BTE AGO : 5-7

STEQ AGO : 8-11

PROJET DE RESOLUTIONS

AIL AGO 12-13

RESOLUTIONS ADOPTEES

MAGASIN GENERAL AGO 14-16

AUGMENTATION DE CAPITAL

ARTES 17

SOTUVER 18

SIMPAR 19

INDICATEURS D'ACTIVITE

GIF 20

ASSEMBLEES GENERALES

HANNIBAL LEASE AGE 21

AIL AGO 21

APPEL A CANDIDATURES

BNA 22

COURBE DES TAUX 22

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 23-24

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant et publiant leurs indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2012, au plus tard le 20 juillet 2012.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DE NOTATION (*)**FITCH CONFIRME LA NOTE D'ARAB INTERNATIONAL LEASE A 'A+(TUN)'**

Fitch Ratings - Londres/Paris/ - 04 juillet 2012 : Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à long terme et à court terme d'Arab International Lease (AIL) à 'A+(tun)' et 'F1(tun)', respectivement. La perspective de la note nationale à long terme est stable. Une liste complète des notes concernées figure à la fin du présent communiqué.

Les notes d'AIL reflètent le soutien que la société peut attendre en cas de besoin de la part de son principal actionnaire direct, la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK), et de sa maison mère française, Groupe BPCE (GBPCE, 'A+'/'Négative'/'F1+'/'a-'/'1'). AIL est détenue à 95% par BTK, qui appartient elle-même à 60% à GBPCE.

Bien que GBPCE ait une forte capacité à soutenir AIL (comme l'indique sa note de Viabilité 'a-'), Fitch estime que la probabilité d'un tel soutien n'est que modérée; en effet, GBPCE n'est pas un actionnaire majoritaire direct d'AIL, l'importance stratégique de cette dernière pour GBPCE est limitée, et elle n'est que peu intégrée dans le groupe bancaire français. AIL est modérément, mais de plus en plus, intégrée dans BTK, qui contrôle essentiellement la stratégie commerciale, les risques de crédit, de liquidité et de taux d'AIL au travers de comités périodiques. Une plus forte intégration dans GBPCE entraînerait un relèvement des notes nationales d'AIL.

Un abaissement des notes nationales d'AIL pourrait être provoqué par une diminution de la participation de BTK dans le capital d'AIL, une forte réduction de celle de GBPCE dans le capital de BTK ou un abaissement important des notes de GBPCE, tous événements que Fitch estime improbables dans un futur proche.

Les notes de défaut émetteur (*Issuer Default Rating* - IDR) à long terme de GBPCE reflètent la probabilité, extrêmement élevée selon Fitch, que l'Etat français apporterait son soutien au groupe en cas de besoin du fait de l'importance de celui-ci au sein du système bancaire national. Fitch ne s'attend pas à ce que ce soutien s'étende à des filiales étrangères telles qu'AIL du fait de l'importance stratégique limitée de cette dernière pour GBPCE et de sa faible intégration dans la banque française. En conséquence, Fitch a basé son appréciation de la capacité de GBPCE à soutenir AIL sur la note de Viabilité de GBPCE plutôt que sur la note IDR de celle-ci, qui repose sur la probabilité de soutien.

- Suite -

Les notes s'établissent comme suit :

AIL:

Note nationale à long terme: confirmée à 'A+(tun)'; Perspective Stable

Note nationale à court terme confirmée à 'F1(tun)'

Note nationale de dette senior : confirmée à 'A+(tun)'

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.fitchratings.com.

Les notes ci-dessus ont été sollicitées par l'émetteur ou en son nom ; en conséquence, Fitch a reçu une rémunération pour cette prestation.

Les critères applicables : 'Global Financial Institutions Rating Criteria, en date du 16 août 2011', 'Evaluating Corporate Governance' en date du 13 décembre 2011, 'Finance and Leasing Companies Criteria', en date du 12 décembre 2011 et 'National Ratings Criteria', en date du 19 janvier 2011, sont disponibles sur www.fitchratings.com.

TOUTES LES NOTES DE CREDIT DE FITCH SONT SOUMISES A CERTAINES RESTRICTIONS ET CLAUSES DE RESPONSABILITE. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE EN SUIVANT CE LIEN : [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://fitchratings.com/understandingcreditratings). DE PLUS, LES DEFINITIONS DES NOTES DE FITCH ET LEURS CONDITIONS D'UTILISATION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE PUBLIC DE L'AGENCE, [WWW.FITCHRATINGS.COM](http://www.fitchratings.com). LES NOTES PUBLIEES, LES CRITERES ET LES METHODOLOGIES SONT EGALEMENT DISPONIBLES SUR CE SITE, A TOUT MOMENT. LE CODE DE CONDUITE DE FITCH, SES REGLES EN MATIERE DE CONFIDENTIALITE, DE CONFLITS D'INTERETS, DE SEPARATION VIS-A-VIS DES SOCIETES AFFILIEES, DE CONFORMITE, AINSI QUE TOUTES AUTRES REGLES ET PROCEDURES APPROPRIEES, SONT EGALEMENT DISPONIBLES DANS LA SECTION « CODE DE CONDUITE » DE CE SITE.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2012 - AS - 1003

ATTIJARI LEASING

Fitch Ratings - Londres/Paris - 04 juillet 2012 : Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la société tunisienne Attijari Leasing à 'BB+(tun)' avec perspective Stable, et la note nationale à court terme à 'B(tun)'. Une liste complète des notes concernées figure à la fin du présent communiqué.

Les notes nationales à court et à long terme d'Attijari Leasing reflètent la probabilité limitée de soutien qu'elle pourrait recevoir de la part de son actionnaire indirect, le groupe marocain Attijariwafa Bank (AWB, 'BB+'/'Stable'/'B'/'bb-'/'3'), en cas de besoin.

Le capital d'Attijari Leasing est détenu à hauteur de 65,2% par la filiale tunisienne d'AWB, Attijari Bank Tunisie (ABT), qui est elle-même contrôlée à 54,6% par la société holding Andalucarthage ; cette dernière appartient presque exclusivement à AWB. Fitch estime qu'il existe une forte volonté de soutien de la part d'ABT et, en dernier ressort, AWB, en faveur d'Attijari Leasing, en cas de besoin. Toutefois, la probabilité d'un tel soutien est limitée compte tenu de la faible qualité de crédit d'AWB (comme l'indique sa note de Viabilité 'bb-'). ABT n'est pas notée par Fitch.

Un relèvement des notes nationales d'Attijari Leasing pourrait intervenir en cas d'accroissement du contrôle d'AWB dans la société et d'une intégration plus étroite dans AWB. A l'inverse, les notes pourraient être abaissées si AWB diminuait sensiblement sa participation dans le capital d'ABT (et par voie de conséquence dans celui d'Attijari Leasing), ou à la suite d'une dégradation importante d'AWB, éventualités que Fitch considère peu probables dans un futur proche.

La note de défaut émetteur (*Issuer Default Rating* - IDR) à long terme en devises d'AWB repose sur le soutien potentiel attendu de la part des autorités marocaines, en cas de besoin, en raison de l'importance du fonds de commerce de la banque dans le pays. Fitch ne s'attend pas à ce que le soutien du gouvernement marocain à AWB puisse s'étendre à des filiales étrangères telles qu'Attijari Leasing, compte tenu de l'importance stratégique limitée de celle-ci pour AWB et de sa faible intégration dans la banque marocaine. Les actifs et les fonds propres d'Attijari Leasing représentent chacun 0,5% des actifs et des fonds propres totaux d'AWB. En conséquence, Fitch a basé son évaluation de la capacité d'AWB à soutenir Attijari Leasing sur la note de Viabilité d'AWB plutôt que sur celle de sa note IDR qui est liée au soutien de l'Etat.

Les notes s'établissent comme suit :

Note nationale à long terme : confirmée à 'BB+(tun)'; Perspective Stable

Note nationale à court terme : confirmée à 'B(tun)'

Note nationale de dette senior: confirmée à 'BB+(tun)'

Note nationale de dette subordonnée : confirmée à 'B+(tun)'

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.fitchratings.com.

Les notes ci-dessus ont été sollicitées par l'émetteur ou en son nom ; en conséquence, Fitch a reçu une rémunération pour cette prestation.

Les critères applicables : 'Global Financial Institutions Rating Criteria, en date du 16 août 2011', 'Evaluating Corporate Governance' en date du 13 décembre 2011, 'Finance and Leasing Companies Criteria', en date du 12 décembre 2011 et 'National Ratings Criteria', en date du 19 janvier 2011, sont disponibles sur www.fitchratings.com.

TOUTES LES NOTES DE CREDIT DE FITCH SONT SOUMISES A CERTAINES RESTRICTIONS ET CLAUSES DE RESPONSABILITE. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE EN SUIVANT CE LIEN :

[HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://fitchratings.com/understandingcreditratings). DE PLUS, LES DEFINITIONS DES NOTES DE FITCH ET LEURS CONDITIONS D'UTILISATION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE PUBLIC DE L'AGENCE, [WWW.FITCHRATINGS.COM](http://www.fitchratings.com). LES NOTES PUBLIEES, LES CRITERES ET LES METHODOLOGIES SONT EGALEMENT DISPONIBLES SUR CE SITE, A TOUT MOMENT. LE CODE DE CONDUITE DE FITCH, SES REGLES EN MATIERE DE CONFIDENTIALITE, DE CONFLITS D'INTERETS, DE SEPARATION VIS-A-VIS DES SOCIETES AFFILIEES, DE CONFORMITE, AINSI QUE TOUTES AUTRES REGLES ET PROCEDURES APPROPRIEES, SONT EGALEMENT DISPONIBLES DANS LA SECTION « CODE DE CONDUITE » DE CE SITE.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2012 - AS - 1013

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

Banque de Tunisie et des Emirats

Siège social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2011, la Banque de Tunisie et des Emirats publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

Résolution 1

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque, le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et les rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2011, approuve les rapports du Conseil d'Administration et les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité.

Résolution 2

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 et relative aux établissements de crédit et à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, approuve l'ensemble de ces conventions.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité.

Résolution 3

L'assemblée générale ordinaire après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2011, donne quitus entier et sans réserve à tous les administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité.

Résolution 4

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition suivante du bénéfice de l'exercice 2011 :

	En dinars
(+) Résultats reportés de 2010	3.911.425,677
(+) Résultat net de 2011	2.957.689,003
(-) Réserves légales	343.455,734
(-) Distribution de dividendes aux porteurs d'ADP	1 800 000,000
(-) Fonds social	400.000,000
(-) Réserves pour investissements exonérés	3 000 000,000
 (=) Résultat à reporter	 1.325.658,946

La distribution de dividendes au profit des titulaires des ADP aura lieu à partir du 10 septembre 2012.

- Suite -

Résolution 5

L'assemblée générale ordinaire fixe les jetons de présence à un montant net de 1.000 dinars par membre et par réunion du conseil d'administration.

L'assemblée générale ordinaire fixe les indemnités de présence au comité exécutif de crédit, au comité permanent d'audit et au comité des risques à 1.500 dinars pour chaque membre et par réunion, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2012.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité.

Résolution 6

L'assemblée générale ordinaire décide de nommer les cabinets Mazars et PricewaterhouseCoopers en tant que commissaires aux comptes de la banque pour les exercices 2012, 2013 et 2014.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité.

Résolution 7

L'assemblée générale ordinaire approuve la nomination de M. Mohamed Amine Khahlaoui en tant qu'administrateur représentant de l'Etat tunisien en remplacement de M. Hédi Béjaoui pour la période restante de son mandat.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité.

Résolution 8

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la Banque ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer tout dépôt et remplir toutes formalités légales de publication.

Cette résolution est adoptée à L'unanimité.

- Suite -

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

Bilan après répartition			
Arrêté au 31 Décembre 2011			
(unité: en milliers de dinars)			
	<i>Note</i>		Exercice 2010
ACTIF			
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	9 088	2 695
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	56 350	55 649
Créances sur la clientèle	3	484 267	436 230
Portefeuille d'investissement	4	54 399	46 411
Valeurs immobilisées	5	12 151	11 217
Autres actifs	6	11 550	13 822
TOTAL ACTIF		627 805	566 024
PASSIF			
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	7	113 715	88 141
Dépôt & avoirs de la clientèle	8	212 310	170 442
Emprunts & ressources spéciales	9	146 142	154 548
Autres passifs	10	12 057	10 740
TOTAL PASSIF		484 224	423 871
CAPITAUX PROPRES			
Capital		90 000	90 000
Réserves		52 427	48 747
Actions propres		- 840	- 840
Résultat reporté		1 994	4 246
Résultat de la période			
TOTAL CAPITAUX PROPRES		143 581	142 153
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		627 805	566 024

III - L'état d'évolution des capitaux propres :

	31/12/2011 Avant répartition	affectation résultat et report	31/12/2011 Après répartition
Capital	90 000		90 000
Actions propres	-840		- 840
Réserves légales	6 761	344	7 105
Réserves à régime spécial	22 344		22 344
Fonds social	2 911	400	3 311
Réserves pour risques bancaires	6 867		6 867
Autres réserves	6 400		6 400
Dividendes ADP rachetés	585	84	669
Dividendes ADP		1 716	
réserves pour réinvestissements exonérés	3 400	3 000	6 400
Résultats reportés	3 911	- 2 586	1 325
résultat de la période	2 958	- 2 958	
Situation nette	145 297	-	143 581

AVIS DES SOCIETES

Informations post AGO

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT - STEQ -
Siège social : 5, rue 8603, Z.I Charguia I BP N° 746 - 1080 Tunis -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 juin 2012, la Société Tunisienne d'Equipement - STEQ - publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 Décembre 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans son intégralité, le dit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport général des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans leur intégralité, les états financiers de la Société arrêtés au 31 Décembre 2011.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du Rapport spécial des Commissaire aux comptes portant sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales et approuve l'ensemble des conventions passées dans ce cadre au cours de l'année 2011

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, aux Administrateurs de la Société, quitus entier, définitif, irrévocable et sans réserve, pour leur gestion au titre de l'exercice 2011

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer, aux Administrateurs de la Société, des jetons de présence d'un montant de Mille (1.000,000) Dinars brut par Administrateur au titre de l'exercice 2011.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice 2011 : 64 751,014 D. Le montant des réserves légales ayant atteint le minimum légal :10% du capital.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

SEPTIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et examiné les états financiers consolidés de la STEQ, relatifs à l'exercice 2011, et après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes relatif aux mêmes états, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter l'approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers consolidés à une date ultérieure et demande au Conseil d'Administration d'arrêter des états financiers consolidés ajustés compte tenu des limites soulevées par les commissaires aux comptes.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des Administrateurs suivants : la société FLOWER et la société EXPRESS ASCENSEUR et ce pour une période de trois (3) ans s'achevant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2014.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère, autant que besoin, tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits certifiés conformes du procès verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes les formalités ou tous les dépôts prescrits par la législation en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

- Suite -

II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT
(UNITE : DINAR)

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(Unité : Dinar)

ACTIFS	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		47 880	46 380
Moins : amortissements		-36 517	-29 042
Moins : provisions		-10 000	-10 000
	1	1 363	7 338
Immobilisations corporelles		13 695 999	12 040 794
Moins : amortissements		-2 781 596	-2 282 162
	2	10 914 403	9 758 632
Immobilisations financières		18 155 573	18 262 484
Moins : provisions		-1 318 111	-1 159 746
	3	16 837 462	17 102 738
<u>Total des actifs immobilisés</u>		27 753 228	26 868 708
Autres actifs non courants			
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>	ANC	27 753 228	26 868 708
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		5 503 888	7 028 759
Moins : provisions		-1 061 361	-1 156 117
	4	4 442 527	5 872 642
Clients et comptes rattachés		7 263 728	5 675 853
Moins : provisions		-1 397 402	-1 180 892
	5	5 866 326	4 494 961
Autres actifs courants	6	2 876 355	2 619 466
Moins : provisions		-193 868	-165 459
Placements et autres actifs financiers	7	508 746	908 229
Moins : provisions		-6 225	-6 225
Liquidités et équivalents de liquidités	8	66 353	291 670
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>	AC	13 560 214	14 015 284
TOTAL DES ACTIFS		41 313 442	40 883 992

- Suite -

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(Unité : Dinar)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		7 000 000	7 000 000
Réserves		4 273 503	4 273 503
Réserves pour fonds social		157 115	150 000
Avoirs des actionnaires		-150 183	-150 183
Résultats reportés		3 463 315	3 398 564
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u>	9	14 743 750	14 671 884
Résultat de l'exercice		0	0
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>	CP	14 743 750	14 671 884
<u>PASSIFS</u>			
<u>- PASSIFS NON COURANTS</u>			
-			
Emprunts	10	8 367 250	9 122 690
Autres passifs financiers		0	0
Provisions		5 440	5 440
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>	PNC	8 372 690	9 128 130
-			
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	4 996 742	4 586 057
Autres passifs courants	12	991 232	2 629 699
Autres passifs financiers	13	10 018 115	7 852 700
Concours bancaires	14	2 190 913	2 015 522
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>	PC	18 197 002	17 083 978
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>	P	26 569 692	26 212 107
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS</u>		41 313 442	40 883 992

- Suite -

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES								
								(Unité : Dinar)
EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES	CAPITAL	RESERVE	RESERVES	RESERVES	AVOIRS DES	REPORT A	RESULTAT	TOTAL DES
	SOCIAL	LEGALE	GENERALES	SPECIALES	ACTIONN.	NOUVEAU		CAPITAUX
Solde au 31/12/2009	7 000 000	1 000 000	377 269	2 866 234	-150 183	2 479 100	1 546 565	15 118 986
Affectation du Résultat 2009						1 546 565	-1 546 565	0
Dividende à verser						-770 000		-770 000
Réserve pour fonds social								0
Produits/cession act ^s STEQ dét.								0
Dividende/act ^s STEQ détenues						10 569		10 569
Avoirs des actionnaires								0
Bénéfice net de l'exercice 2010							1 002 722	1 002 722
Solde au 31/12/2010	7 000 000	1 000 000	377 269	2 866 234	-150 183	3 266 234	1 002 722	15 362 276
Affectation du Résultat 2010		0				1 002 722	-1 002 722	0
Dividende à verser				180 000		-880 000		-700 000
Réserve pour fonds social				7 116				7 116
Produits/cession act ^s STEQ dét.								0
Dividende/act ^s STEQ détenues						9 608		9 608
Avoirs des actionnaires								0
Bénéfice net de l'exercice 2011							64 751	64 751
Solde au 31/12/2011	7 000 000	1 000 000	377 269	3 053 350	-150 183	3 398 563	64 751	14 743 750
Affectation du Résultat 2010						64 751	-64 751	0
Dividende à verser								0
Réserve pour fonds social								0
Produits/cession act ^s STEQ dét.								0
Dividende/act ^s STEQ détenues								0
Avoirs des actionnaires								0
Solde Après affectation du Résultat 2011	7 000 000	1 000 000	377 269	3 053 350	-150 183	3 463 314	0	14 743 750

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS

Arab International Lease

Siège social : Route de Tunis- Hmada El Kébira – 4011 Hammam Sousse

Projet de résolutions de la société Arab International Lease à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 16 juillet 2012.

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Arab International Lease réunie en date du 16 juillet 2012, prend acte de la tenue tardive de sa réunion et entérine ce retard qui ne lèse en rien l'intérêt des actionnaires.

Cette résolution est approuvée à

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Arab International Lease réunie en date du 16 juillet 2012, après examen du rapport d'activité de la société au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 et des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 Décembre 2011, et après avoir pris note du rapport général des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité et les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2011.

Cette résolution est approuvée à

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris note du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve les conventions mentionnées dans ce rapport.

Cette résolution est approuvée à

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, aux membres du conseil d'Administration, quitus entier, définitif et sans réserves pour l'exercice de leurs missions au Conseil d'Administration et pour les résultats de leurs travaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Cette résolution est approuvée à

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 comme suit (en dinars) :

▪ Résultat net	: 1 026 021,276
▪ Report de 2010	: 394 602,994
▪ Solde	: 1 420 624,270
▪ Réserve légale	: 71 031,214
▪ Résultats distribuables	: 1 349 593,056
▪ Dividendes (4%)	: 400 000,000
▪ Fonds social	: 90 000,000
▪ Réserve facultative	: 500 000,000
▪ Report 2011	: 359 593,056

La date de distribution de dividende est fixée le2012.

Cette résolution est approuvée à

Sixième Résolution :

Suite aux décisions du Conseil d'Administration lors des réunions tenues le 18 Octobre 2011, le 23 Novembre 2011, le 29 Mars 2012 et le 25 juin 2012 l'Assemblée Générale Ordinaire entérine la cooptation de Messieurs Philippe WATTECAMPS et Ahmed LAKHOUA, Madame Rim LAKHOUA, Eric BEDEZ, Chokri BEN AYED, Alain MORFIN, Abdessattar BEN GHEDIFA, Sami EL ABED, Abdeljalil BEN MOSBAH, Mehdi BEN RAYANA et Héla OURABI en tant que membres au Conseil d'Administration à la place de Messieurs Patrice MAZZEI, Boubaker ESSGHAIER, Hichem REBAI, Habib SFAR, Mohamed KANICHE, Philippe WATTECAMPS, Ahmed LAKHOUA, Amine DIDI, Zied ARFAOUI, Ahmed EL ARFEJ et Nejib ESSEFI pour le reste de leur mandat.

Cette résolution est approuvée à

- Suite -

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'accorder des jetons de présences aux membres du Conseil d'Administration pour un montant de cinq mille dinars net d'impôts par administrateur et pour l'exercice 2012.

Cette résolution est approuvée à

Huitième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de porter le nombre d'Administrateurs de 10 à 12 et de nommer les administrateurs suivants :

- Mr - Personne Physique : 1 siège .
- Banque Tuniso-koweitienne : 8 sièges.
- Société Tunisienne de Banques : 1 siège.
- Administrateurs indépendants : 2 sièges.

et ce pour un mandat de 3 ans à compter de l'exercice 2012 et qui expire avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant approuver les comptes de l'exercice 2014.

Cette résolution est approuvée à

Neuvième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer MM :

-

-

Commissaires aux comptes de la société pour les exercices 2012, 2013 et 2014.

Cette résolution est approuvée à

Dixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen de la note relative aux ressources nécessaires à l'activité de la société, décide d'émettre un emprunt obligataire en une ou plusieurs tranches d'un montant maximum de 60 millions de dinars au cours de l'année 2013.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration pour déterminer les conditions d'émission de l'emprunt obligataire et fixer le montant et la date d'émission de chaque tranche et effectuer toutes les formalités nécessaires à son émission.

Cette résolution est approuvée à

Onzième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au représentant légal de la société pour accomplir les formalités de dépôt et de publication nécessaires, relatives à ce procès verbal ou un extrait de ce procès verbal.

Cette résolution est approuvée à

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE MAGASIN GENERAL

Siège Social : 28, rue Mustapha Kamel Atatürk – 1001 Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 27 juin 2012, la Société Magasin Général publie ci-dessous publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue régulièrement le **27 Juin 2012 à 10 heures** à l'Hôtel Sheraton- Tunis sur convocation du conseil d'administration conformément à l'article 276 du Code des Sociétés Commerciales et aux statuts de la société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la Société Magasin Général et du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2011 et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2011 et aux états financiers consolidés du Groupe Magasin Général arrêtés au 31/12/2011, l'assemblée générale ordinaire décide :

- d'approuver sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2011 et les états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2011 ;
- et d'approuver sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2011 et les états financiers consolidés du Groupe Magasin Général arrêtés au 31/12/2011.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de donner quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2011.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2011 de **-15 546 790** DT au compte résultats reportés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire ratifie les opérations intergroupe effectuées en 2011 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales telles qu'elles sont autorisées par le conseil d'administration du 17 Mai 2012 et citées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes .

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence des administrateurs à 50.000 DT au titre de l'exercice 2011, à raison de 5.555,555 DT par administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant de la rémunération des membres du comité permanent d'audit à 30.000 DT au titre de l'exercice 2011, à raison de 7.500 DT par membre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

- Suite -

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire reconduit son autorisation au conseil d'administration à acheter et à revendre les actions propres de la société , dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 99/92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler ses cours sur le marché.

Elle délègue au Conseil d'administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins values pouvant être constatées.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve l'emprunt d'un montant de 25.000 MDT destiné au financement des investissements de l'exercice 2012.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de nommer les deux sociétés New Corp et BHM Immobilière nouveaux administrateurs pour un mandat de trois années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les états financiers annuels relatifs à l'exercice 2014 et ratifie la cooptation de Mr Said AIDI en qualité d'administrateur à compter du 30/01/2012 jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les états financiers de l'exercice 2012.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

ONZIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour l'accomplissement des formalités légales d'enregistrement, de dépôt et de publication nécessaires.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

- Suite -

II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

(Chiffres exprimés en Dinars)

Actifs	31/12/2011	31/12/2010	Capitaux Propres et Passifs	31/12/2011	31/12/2010
Actifs non courants			Capital social	11 481 250	11 481 250
Actifs immobilisés			Réserves	41 714 631	41 669 178
Immobilisations incorporelles	7 166 262	6 410 605	Actions propres	-1 599 800	-952 236
- amortissements immobilisations incorporelles	-1 826 578	-1 271 932	Autres compléments d'apport	2 304 271	2 389 405
Immobilisations incorporelles nettes	5 339 685	5 138 673	Résultats reportés	-16 197 971	-651 181
Immobilisations corporelles	93 279 806	76 444 531	Total des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice	37 702 382	53 936 416
- amortissements immobilisations corporelles	-29 020 784	-31 474 236	Amortissements dérogatoires	52 031	52 031
Immobilisations corporelles nettes	64 259 021	44 970 295	Total des capitaux propres	37 754 413	53 988 447
Immobilisations financières	92 608 816	91 782 593	Passifs		
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières	-399 562	-322 558	Passifs non courants		
Immobilisations financières nettes	92 209 254	91 460 035	Emprunts et dettes assimilées	78 556 143	68 076 000
Total des actifs immobilisés	161 807 960	141 569 004	Provisions pour risques et charges	2 848 400	984 696
Autres actifs non courants	1 130 686	2 696 734	Dépôts et cautionnements reçus	19 182	9 182
Total des actifs non courants	162 938 646	144 265 738	Total des passifs non courants	81 423 724	69 069 878
Actifs courants			Passifs courants		
Stocks	38 236 363	36 764 498	Fournisseurs et comptes rattachés	99 623 453	87 578 598
Provision pour dépréciation des stocks	-2 226 918	-907 686	Autres passifs courants	13 182 701	11 023 385
Stocks nets	36 009 446	35 856 812	Concours bancaires et autres passifs financiers	39 931 495	31 879 282
Clients et comptes rattachés	24 521 149	22 834 711	Total des passifs courants	152 737 650	130 481 265
-Provision pour créances douteuses	-7 526 108	-7 135 591	Total des passifs	234 161 374	199 551 143
Clients et comptes rattachés nets	16 995 041	15 699 119	Total des capitaux propres et des passifs	271 915 786	253 539 589
Autres actifs courants	33 997 634	21 621 579			
Provisions pour dépréciations des actifs courants	-1 791 982	-848 510			
Autres actifs non courants nets	32 205 653	20 773 069			
Placements et autres actifs financiers	18 070 069	32 268 482			
Liquidités et équivalents de liquidités	5 696 933	4 676 369			
Total des actifs courants	108 977 140	109 273 851			
Total des actifs	271 915 786	253 539 589			

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Libellé	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves pour fonds social	Intérêts courus sur fonds social	Actions propres	Autres compléments d'apports	Résultats reportés	Amortissements dérogatoires	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2010	11 481 250	835 000	35 718 750	2 903 999	1 689 659	521 771	-952 236	2 389 405	-5 358 515	52 031	4 707 335	53 988 447
- Dons sur fond social					-28 446							-28 446
- Intérêts sur fond social						73 900						73 900
- Actions propres							-647 564					-647 564
- Résultat de la période (Exercice 2010)									4 707 335		-4 707 335	-
- Résultat sur cessions actions propres								-85 134				-85 134
Résultat de la période (Exercice 2011)											-15 546 790	-15 546 790
Affectation du résultat 2011 selon PV de l'AGO du 27/06/2012									-15 546 790		15 546 790	-
Capitaux propres au 31/12/2011	11 481 250	835 000	35 718 750	2 903 999	1 661 213	595 670	-1 599 800	2 304 271	-16 197 970	52 031	-	37 754 413

AVIS DES SOCIETES**Augmentation du capital annoncée****AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES
-ARTES-**

Siège social : 39, Avenue Kheireddine Pacha -Tunis-

La société Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juin 2012 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **6 375 000 dinars** pour le porter de **25 500 000 dinars** à **31 875 000 dinars** et ce , par incorporation des réserves.

Cette augmentation de capital est réalisé par l'émission de **6 375 000 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 dinar chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des 25 500 000 actions anciennes composant le capital actuel et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse, à raison **d'une (1) action nouvelle gratuite pour quatre (4) actions anciennes**, et ce à partir du **23 juillet 2012**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les 6 375 000 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1er Janvier 2012**.

Cotation en Bourse

Les actions anciennes de la société ARTES seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, **à partir du 23 juillet 2012**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse **à partir du 23 juillet 2012** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse **à partir du 23 juillet 2012**.

Prise en charge par la STICODEVAM

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM **à partir du 23 juillet 2012**.

AVIS DES SOCIETES

Augmentation du capital annoncée

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
-SOTUVER-**

Siège social : Z.I Djebel Oust -1111 Bir Mcherga Zaghouan-

La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que suite à la décision de son Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 2012 d'augmenter le capital social de **4 278 750 dinars** pour le porter de **13 264 125 dinars** à **17 542 875 dinars** et ce, par incorporation du report à nouveau d'un montant de **4 278 750 dinars**. La date d'attribution gratuite a été fixée au **16 Juillet 2012**.

Modalité de l'augmentation :

L'augmentation du capital sera effectuée par l'émission de **4 278 750 actions nouvelles gratuites** de nominal un (1) dinar chacune, à attribuer aux détenteurs des 13 264 125 actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse, à raison **dix (10) actions nouvelles gratuites pour trente et une (31) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les 4 278 750 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes **à partir du 1er janvier 2012**.

Cotation en Bourse :

- Les actions anciennes SOTUVER seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, **à partir du 16 Juillet 2012**.

-Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse **à partir du 16 juillet 2012** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM **à compter de la journée de bourse du 16 juillet 2012**.

AVIS DES SOCIETES**Société Immobilière et de Participations
-SIMPAR-**

Siège social : 14, rue Masmouda -Mutuelleville 1082 Tunis-

La Société Immobilière et de Participations –SIMPAR- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 Juin 2012 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **500 000** dinars pour le porter de **4 000 000** dinars à **4 500 000** dinars et ce, par incorporation de **500 000** dinars à prélever sur le compte "réserves extraordinaires" après affectation des résultats de 2011.

Cette augmentation de capital est réalisée par l'émission de **100 000 actions nouvelles gratuites** de nominal de 5 dinars chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une **(01) action nouvelle gratuite** pour **huit (8) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} Janvier 2012**.

Cotation en Bourse

Les actions anciennes **SIMPAR** seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **2 Juillet 2012**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **2 Juillet 2012** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **2 Juillet 2012**.

Prise en charge par la STICODEVAM

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à compter de la journée de bourse du **2 Juillet 2012**.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER SA

Siège social : GP1 Km 35 Grombalia 8080 Nabeul

La société GIF FILTER SA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2012.

Indicateurs :

Indicateurs de référence	Unités	2ème trimestre	2ème trimestre	Du 01/01/2012	Du 01/01/2011	Exercice
	de mesure	de l'exercice 2012	de l'exercice 2011	Au 30/06/2012	Au 30/06/2011	Comptable 2011
Ventes locales	DNT	2 110 021	1 996 944	4 123 647	3 743 469	7 803 236
Ventes export	DNT	690 343	728 460	1 385 800	1 229 368	2 921 080
Chiffre d'affaires	DNT	2 800 364	2 725 404	5 509 447	4 972 837	10 724 316
Production	UNITES	681 840	650 097	1 434 731	1 253 181	2 498 423
Investissements autofinancés	DNT	17 843	120 925	23 380	292 648	335 154
Encours leasing	DNT	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Trésorerie	DNT	3 545 836	5 787 326	3 545 836	5 787 326	3 163 509

Commentaires:

- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels, de l'exercice 2012, publiés ci-dessus sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.
- Les chiffres de l'exercice 2011 sont définitifs.
- Faits saillants ; société GIF Filter SA au 30/06/2012 ;
 - Le chiffre d'affaires du 1^{er} Semestre 2012 a enregistré une augmentation de 10,79% par rapport à celui du 1^{er} Semestre 2011.
 - Le chiffre d'affaires à l'export du 1^{er} Semestre 2012 s'est soldé par une augmentation de 12,72% par rapport à celui du 1^{er} Semestre 2011.
 - La production du 1^{er} semestre 2012 a augmenté de 14,48% par rapport à celle du 1^{er} Semestre 2011.
 - Au 30/06/2012 la trésorerie de la société est de 3 545 836 Dinars contre 3 163 509 au 31/12/2011 soit une augmentation de 382 327 Dinars (+12,08%).

AVIS DES SOCIETES

HANNIBAL LEASE
Immeuble Triki Rue du Lac Malaren
Les Berges du Lac 1053 Tunis

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUILLET 2012

Les actionnaires de la société Hannibal Lease S.A sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le lundi 16 juillet 2012 à 10 H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification des statuts de la société pour leur mise en conformité avec la réglementation en vigueur.
- Réduction de la valeur nominale de l'action de Dix (10) Dinars à Cinq (5) Dinars.
- Modification des dispositions de l'article 6.

2012 - AS - 990

ASSEMBLEE GENERALE**Arab International Lease**

Siège social : Route de Tunis- Hmada El Kébira – 4011 Hammam Sousse

La Société Arab International Lease, porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le lundi 16 juillet 2012, à 10 heures au siège social de la Banque Tuniso-Koweitienne sis au 10 Bis Avenue Mohamed-V- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2011.
2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes.
3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2011.
4. Quitus aux administrateurs.
5. Affectation des résultats de l'exercice 2011.
6. Cooptation d'administrateurs.
7. Nomination d'administrateurs pour la période 2012-2014.
8. Nomination de deux commissaires aux comptes pour la période 2012-2014.
9. Emission d'un emprunt obligataire.

2012 - AS - 1007

AVIS DES SOCIETES

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

Siège social : Rue Hédi Nourira 1001 Tunis

Avis de report de l'échéance de l'Appel à candidatures N° 23/2012

DESIGNATION DE DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BNA

La Banque Nationale Agricole a lancé un Appel à candidatures pour désigner deux Administrateurs Indépendants pour siéger dans son Conseil d'Administration.

Il est porté à la connaissance de tous les soumissionnaires intéressés par cet appel à candidatures que la date limite de réception des offres par le Bureau d'Ordre Central de la BNA, initialement prévue pour le **02/07/2012** est reportée au **16/07/2012**.

2012 - AS - 989

AVIS

COURBE DES TAUX DU 05 JUILLET 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,691%		
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,707%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,740%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,782%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,825%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,857%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		3,911%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		3,954%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		3,986%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,040%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,070%	1 005,917
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,083%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,138%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,179%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013	4,222%		
	BTC 52 SEMAINES 16/07/2013	4,215%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,354%	1 020,843
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,650%	1 047,212
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,788%	1 064,884
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,132%	1 043,800
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,524%		984,434
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,609%	987,905
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,730%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,884%	1 036,544
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,142%		966,941
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,147%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,155%	964,494
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,254%	1 045,918
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,262%		951,127

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	141,514	141,525		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,428	12,429		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,274	1,275		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,476	34,479		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	47,006	47,010		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	175,414	175,273		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	594,646	594,135		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	143,054	142,868		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	130,010	129,874		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	119,894	119,816		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	117,635	117,630		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	97,919	97,827		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	148,721	148,616		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	110,603	110,464		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	107,071	106,886		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 336,384	1 333,454		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 351,857	2 343,609		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	110,903	110,074		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	112,021	111,344		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	125,140	124,612		
21	FCP FINA 60	FINA CORP	28/03/08	1 186,909	1 212,693	1 218,139		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	140,415	138,989		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,270	16,066		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 041,619	6 025,527		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 844,604	6 828,669		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,393	2,408		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,975	1,985		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,294	1,296		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADEIT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	105,477	105,485
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	102,507	102,516
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	103,510	103,519
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	100,547	100,556
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	101,292	101,302
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	107,215	105,001	105,009
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,772	101,796	101,806
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	101,804	101,814
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	102,171	102,181
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,536	103,771	103,779
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	102,558	99,920	99,929
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	102,054	102,064
41	FINA O SICAV	FINA CORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,891	102,153	102,161
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	30/05/12	3,588	106,625	104,771	104,779
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	103,751	103,760
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,845	101,060	101,068
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	100,793	100,801
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,226	102,531	102,543
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,393	100,463	100,473
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	101,674	101,683

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	103,752	102,534	102,543
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,538	100,460	100,470
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	102,195	102,204
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	102,931	102,939
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	102,003	100,291	100,300
54	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,514	10,295	10,295
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,618	101,499	101,509
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	101,739	101,748
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,539	99,327	99,392
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	74,343	74,550
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	158,931	158,586
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1 592,102	1 588,667
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	113,830	114,005
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	114,060	114,458
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	91,299	97,270	97,311
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,807	16,789
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	280,949	280,921
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	44,205	43,989
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 623,515	2 629,859
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	82,369	82,355
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	59,729	59,719
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	101,727	102,606	102,681
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	112,003	114,417	114,382
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	104,614	109,507	109,355
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,729	11,589	11,605
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,678	12,779	12,795
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	16,937	16,647	16,694
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	16,905	17,035	17,093
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	13,030	13,004
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,976	10,982
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,671	10,676
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,628	10,627
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	125,099	129,010	129,102
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	124,029	128,483	128,527
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,196	11,093	11,128
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	121,999	122,167
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	21,437	21,319
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	97,240	97,333
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	98,454	98,512
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	97,092	97,255
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,979	100,340	99,948
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	106,970	120,525	119,075
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	145,764	145,004
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,736	11,409	11,349
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	115,406	124,143	123,457
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	115,213	117,470	117,211
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	106,538	106,252
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	106,024	105,578
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	190,619	190,651
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	166,500	166,403
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	142,884	143,034
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 441,461	10 446,233
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	222,756	222,585
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	146,244	145,864
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 630,720	1 613,643
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	115,994	114,259
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	99,857	99,227
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	121,480	121,762
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	10 118,317	10 052,644	9 985,455

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS